3 MANALO

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 7 Rue des Glaïeuls
91330 Yerres
899 062 236 RCS Evry

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 149 313 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	149 313 euros
Prélèvement sur le compte Autres réserves Qui après prélèvement s'élève à 0 euro	470 643 euros
Prélèvement sur le compte Report à nouveau Qui après prélèvement s'élève à 0 euro	210 353 euros
Affectation :	
A la réserve légale Qui s'élève après affectation à 100 000 euros	50 000 euros
Distribution à titre de dividendes Soit 2 500 euros par action	250 000 euros
Le solde au compte « Autres réserves » Qui après affectation s'élève à 530 309 euros	530 309 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour sur décision du Président.

Nous indiquons que :

- depuis le 1er janvier 2026, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 31,4 %, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 18,6% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Nous vous informons que les dividendes distribués au titre des derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2024 :
150 000 euros, soit 1 500 euros par action
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : la totalité.

Exercice clos le 31/12/2023 :
165 000 euros, soit 1 650 euros par action
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : la totalité.

Exercice clos le 31/12/2022 :
150 000 euros, soit 1 500 euros par action
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : la totalité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2026

Certifié conforme
Le Président
Vincent VERNEAU

COFIN AUDIT
conseil finance audit

Comptes annuels 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

---

3 MANALO

7 RUE DES GLAIEULS
91330 YERRES

SIREN : 899.062.236

Forme juridique : SAS

Certifiés conformes par le Président

Vincent Verneau

Certifié par yousign

MODA'EXPERTS (COFIN'AUDIT)

SAS au capital de 100000 Euros - SIREN : 908309982
7 PLACE DE LA GARE LA VARENNE, 94100 ST MAUR DES FOSSES
Tél : 0155961627 - www.cofinaudit.com

Sommaire

Attestation de présentation des comptes	3
Bilan	4
Bilan actif	5
Bilan passif	6
Compte de résultat	7
Compte de résultat	8
Détails des comptes	10
Bilan actif détaillé	11
Bilan passif détaillé	13
Compte de résultat détaillé	15
Dossier de gestion	17
Soldes intermédiaires de gestion	18
Soldes intermédiaires de gestion détaillés	19
Annexe	21
Préambule	22
Principes et méthodes comptables	23
Postes du bilan et du compte de résultat	26
Opérations et engagements envers les organes d'administration de direction ou de surveillance	33
Opérations et engagements hors bilan	34
Informations relatives à l'effectif	35
Documents additionnels	37
Liasse fiscale	37

Attestation de présentation des comptes

COFIN AUDIT
conseil finance audit

Attestation sans observation

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de 3 MANALO relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 2 064 056,32 €
- Chiffre d'affaires : 228 000,00 €
- Résultat net comptable : 149 312,61 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil national de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à ST MAUR DES FOSSES le 15/04/2026.

Jean-Claude Tordjeman,
Expert-comptable

Bilan

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	1 040 000		1 040 000	1 010 000
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	**1 040 000**		**1 040 000**	**1 010 000**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés				57 600
Autres créances	748 724		748 724	374 961
Charges constatées d'avance	960		960	997
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	274 373		274 373	273 335
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**1 024 056**		**1 024 056**	**706 893**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**2 064 056**	**0**	**2 064 056**	**1 716 893**

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	470 643	270 643
Report à nouveau	210 353	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	149 313	375 353
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**1 880 309**	**1 695 997**
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	118 866	
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 050
Dettes fiscales et sociales	64 881	17 846
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	**183 747**	**20 896**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	**2 064 056**	**1 716 893**

Compte de résultat

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	228 000	192 000
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	**228 000**	**192 000**
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	220	34
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**228 220**	**192 034**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	29 617	11 953
Impôts, taxes, et versements assimilés	2 797	2 086
Salaires	147 161	106 699
Cotisations sociales	53 755	36 966
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges	586	1
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**233 916**	**157 705**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-5 695**	**34 329**
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	150 000	350 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	8 633	
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	**158 633**	**350 000**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 366	
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**3 366**	

Postes	2025	2024
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**155 267**	**350 000**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	**149 572**	**384 329**
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	259	8 976
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**386 853**	**542 034**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**237 541**	**166 681**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**149 313**	**375 353**

Détails des comptes

Bilan actif détaillé

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	1 040 000		1 040 000	1 010 000
26101000 - TP - JANINDIS	*1 000 000*		*1 000 000*	*1 000 000*
26102000 - TP - TRAVERDIS	*10 000*		*10 000*	*10 000*
26103000 - TP - BOISSYDIS	*10 000*		*10 000*	
26104000 - TP - TYGERYDIS	*10 000*		*10 000*	
26105000 - TITRES SCI 3 MANALO IMMO	*10 000*		*10 000*	
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	**1 040 000**		**1 040 000**	**1 010 000**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés				57 600
41100000 - CLIENTS				*57 600*
Autres créances	748 724		748 724	374 961
42100000 - PERSONNEL RÉMUNÉRATIONS DUES				*7 903*
43750000 - MUTUELLE				*6 258*
44400000 - ETAT - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES				*12 626*
44564000 - TVA DÉDUCTIBLE SUR ENCAISSEMENTS				*300*
44567000 - CRÉDIT DE TVA À REPORTER	*287*		*287*	*319*
45101000 - C/C JANINDIS	*215 412*		*215 412*	*66 640*
45101100 - CC JANINDIS INTEGRATION FISCAL	*62 029*		*62 029*	*61 928*
45102000 - C/C TRAVERDIS	*96 936*		*96 936*	*183 501*
45102100 - CC TRAVERDIS INTEGRATION FISCAL	*22 704*		*22 704*	*8 286*
45102200 - C/C TYGERIDYS	*87 610*		*87 610*	
45103000 - CC SCI 3 MANALO IMMO INTEGRATION FISCAL	*232*		*232*	
45103100 - C/C SCI 3 MANALO IMMO	*150 500*		*150 500*	
45105000 - CC BOISSYDIS INTEGRATION FISCAL	*35 814*		*35 814*	
45106000 - C/C BOISSYDIS	*50 000*		*50 000*	
46700000 - DIVERS COMPTES DÉBITEURS ET PRODUITS À RECEVOIR (ANCIENNEMEN...	*27 200*		*27 200*	*27 200*

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Charges constatées d'avance	960		960	997
48600000 - CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	*960*		*960*	*997*
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	274 373		274 373	273 335
51210010 - BNP PARIBAS - 51201000	*274 373*		*274 373*	*273 335*
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**1 024 056**		**1 024 056**	**706 893**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**2 064 056**	**0**	**2 064 056**	**1 716 893**

Bilan passif détaillé

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	1 000 000	1 000 000
10130000 - CAPITAL SOUSCRIT - APPELÉ, VERSÉ	*1 000 000*	*1 000 000*
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	50 000	50 000
10610000 - RÉSERVE LÉGALE	*50 000*	*50 000*
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	470 643	270 643
10600000 - RÉSERVES	*200 000*	
10680000 - AUTRES RÉSERVES	*270 643*	*270 643*
Report à nouveau	210 353	
11000000 - REPORT À NOUVEAU (SOLDE CRÉDITEUR OU DÉBITEUR)	*210 353*	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	149 313	375 353
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**1 880 309**	**1 695 997**
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	118 866	
45500000 - ASSOCIÉS - COMPTES COURANTS	*83 206*	
45510000 - PRINCIPAL	*35 660*	
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 050
40100000 - FOURNISSEURS		*1 800*
40810000 - FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES		*1 250*
Dettes fiscales et sociales	64 881	17 846
42100000 - PERSONNEL RÉMUNÉRATIONS DUES	*2 872*	
43100000 - SÉCURITÉ SOCIALE	*12 451*	*4 644*
43702000 - AUTRES ORGANISMES SOCIAUX		*439*
43703000 - MALAKOFF MEDERIC (RETRAITE)	*4 196*	*1 727*
43720000 - COTISATION AGIRC		*358*
43730000 - PRÉVOYANCE		*833*
43750000 - MUTUELLE	*763*	
43800000 - ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES À PAYER (ANCIENNEMENT ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES À PA...	*23*	*16*
43820000 - CHARGES SOCIALES SUR CONGÉS À PAYER	*7 984*	
43861000 - TA ET FPC		*73*

Postes	31/12/2025	31/12/2024
44210000 - PRÉLÈVEMENTS À LA SOURCE (IMPÔT SUR LE REVENU)	*649*	*139*
44400000 - ETAT - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	*34 889*	
44564000 - TVA DÉDUCTIBLE SUR ENCAISSEMENTS	*660*	
44566000 - TVA DÉDUCTIBLE SUR AUTRES BIENS ET SERVICES	*140*	
44571009 - TVA COLLECTÉE À 20%		*9 600*
44584000 - TVA RÉCUPÉRÉE D'AVANCE	*255*	
44822000 - CHARGES FISCALES SUR CONGES A		*6*
44860000 - CHARGES À PAYER		*11*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	**183 747**	**20 896**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	**2 064 056**	**1 716 893**

Compte de résultat détaillé

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	228 000	192 000
70600000 - PRESTATIONS DE SERVICES	*228 000*	*192 000*
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	**228 000**	**192 000**
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	220	34
75800000 - INDEMNITÉS ET AUTRES PRODUITS (ANCIENNEMENT PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE)	*220*	*34*
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**228 220**	**192 034**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	29 617	11 953
61600000 - PRIMES D'ASSURANCES	*5 447*	
61700000 - ETUDES ET RECHERCHES		*1 500*
61800000 - DIVERS	*11 500*	
62260000 - HONORAIRES	*11 689*	*10 303*
62270000 - FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	*625*	
62700000 - SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	*356*	*150*
Impôts, taxes, et versements assimilés	2 797	2 086
63120000 - TAXE D'APPRENTISSAGE	*780*	*587*
63130000 - PARTICIPATION DES EMPLOYEURS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE		*2*
63330000 - PARTICIPATION DES EMPLOYEURS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	*727*	*541*
63350000 - VERSEMENTS LIBÉRATOIRES OUVRANT DROIT À L'EXONÉRATION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE	*119*	*88*
63510000 - IMPÔTS DIRECTS (SAUF IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES)	*1 171*	*868*
Salaires	147 161	106 699
64110000 - SALAIRES, APPOINTEMENTS	*127 378*	*89 473*
64120000 - CONGÉS PAYÉS	*8 065*	*-645*
64130000 - PRIMES ET GRATIFICATIONS	*4 719*	*8 871*
64140000 - INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS	*7 000*	*9 000*
Cotisations sociales	53 755	36 966
64500000 - COTISATIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE ET DE PRÉVOYANCE (ANCIENNEMENT CHARGES DE SÉCURITÉ SOCIAL...		*-77*
64510000 - COTISATIONS À L'URSSAF	*30 713*	*21 308*
64520000 - COTISATIONS AUX MUTUELLES	*5 217*	*1 032*
64530000 - COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	*8 340*	*5 495*
64540000 - COTISATIONS À PÔLE EMPLOI (ANCIENNEMENT COTISATIONS AUX ASSEDIC)	*2 995*	*2 021*
64550000 - COTISATIONS PRÉVOYANCE		*29*
64580000 - COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX		*583*
64700000 - AUTRES CHARGES SOCIALES	*6 490*	*6 574*
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		

Postes	2025	2024
Autres charges	586	1
65800000 - PÉNALITÉS ET AUTRES CHARGES (ANCIENNEMENT CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE)	*586*	*1*
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**233 916**	**157 705**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-5 695**	**34 329**
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	150 000	350 000
76100000 - PRODUITS DE PARTICIPATIONS	*150 000*	*350 000*
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	8 633	
76800000 - AUTRES PRODUITS FINANCIERS	*8 633*	
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	**158 633**	**350 000**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 366	
66150000 - INTÉRÊTS DES COMPTES COURANTS ET DES DÉPÔTS CRÉDITEURS	*3 366*	
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**3 366**	
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**155 267**	**350 000**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	**149 572**	**384 329**
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	259	8 976
69500000 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	*259*	*8 976*
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**386 853**	**542 034**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**237 541**	**166 681**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**149 313**	**375 353**

Dossier de gestion

Soldes intermédiaires de gestion

Postes	2025	Rép. (%)	2024	Rép. (%)	Var. (€)	Var. (%)
CHIFFRE D'AFFAIRES	**228 000**	**100,00**	**192 000**	**100,00**	**36 000**	**18,75**
VENTES DE MARCHANDISES						
+ Ventes de marchandises						
- Coûts d'achat des marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
PRODUCTION						
+ Production vendue	228 000	100,00	192 000	100,00	36 000	18,75
+ Production stockée ou destockage						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**228 000**	**100,00**	**192 000**	**100,00**	**36 000**	**18,75**
- MP, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	**228 000**	**100,00**	**192 000**	**100,00**	**36 000**	**18,75**
MARGE TOTALE	**228 000**	**100,00**	**192 000**	**100,00**	**36 000**	**18,75**
- Autres achats						
- Charges externes	29 617	12,99	11 953	6,23	17 664	147,77
VALEUR AJOUTÉE	**198 383**	**87,01**	**180 047**	**93,77**	**18 336**	**10,18**
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes, et versements assimilés	2 797	1,23	2 086	1,09	711	34,10
- Salaires et traitements	200 916	88,12	143 665	74,83	57 252	39,85
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	**-5 330**	**-2,34**	**34 297**	**17,86**	**-39 627**	**-115,54**
+ Autres produits de gestion courante	220	0,10	34	0,02	186	550,35
+ Reprises amortissements, provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
- Autres charges de gestion courante	586	0,26	1		584	40,58k
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**-5 695**	**-2,50**	**34 329**	**17,88**	**-40 024**	**-116,59**
+ QP de résultat positif sur opérations en commun						
+ Produits financiers	158 633	69,58	350 000	182,29	-191 367	-54,68
- QP de résultat négatif sur opérations en commun						
- Charges financières	3 366	1,48			3 366	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**149 572**	**65,60**	**384 329**	**200,17**	**-234 758**	**-61,08**
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	259	0,11	8 976	4,68	-8 717	-97,11
RÉSULTAT NET	**149 313**	**65,49**	**375 353**	**195,50**	**-226 041**	**-60,22**

Soldes intermédiaires de gestion détaillés

Postes	2025	Rép. (%)	2024	Rép. (%)	Var. (€)	Var. (%)
CHIFFRE D'AFFAIRES	**228 000**	**100,00**	**192 000**	**100,00**	**36 000**	**18,75**
VENTES DE MARCHANDISES						
+ Ventes de marchandises						
- Coûts d'achat des marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
PRODUCTION						
+ Production vendue	228 000	100,00	192 000	100,00	36 000	18,75
70600000 - PRESTATIONS DE SERVICES	*228 000*	*100,00*	*192 000*	*100,00*	*36 000*	*18,75*
+ Production stockée ou destockage						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**228 000**	**100,00**	**192 000**	**100,00**	**36 000**	**18,75**
- MP, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	**228 000**	**100,00**	**192 000**	**100,00**	**36 000**	**18,75**
MARGE TOTALE	**228 000**	**100,00**	**192 000**	**100,00**	**36 000**	**18,75**
- Autres achats						
- Charges externes	29 617	12,99	11 953	6,23	17 664	147,77
61600000 - PRIMES D'ASSURANCES	*5 447*	*2,39*			*5 447*	
61700000 - ETUDES ET RECHERCHES			*1 500*	*0,78*	*-1 500*	*-100,00*
61800000 - DIVERS	*11 500*	*5,04*			*11 500*	
62260000 - HONORAIRES	*11 689*	*5,13*	*10 303*	*5,37*	*1 386*	*13,45*
62270000 - FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	*625*	*0,27*			*625*	
62700000 - SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	*356*	*0,16*	*150*	*0,08*	*206*	*137,15*
VALEUR AJOUTÉE	**198 383**	**87,01**	**180 047**	**93,77**	**18 336**	**10,18**
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes, et versements assimilés	2 797	1,23	2 086	1,09	711	34,10
63120000 - TAXE D'APPRENTISSAGE	*780*	*0,34*	*587*	*0,31*	*193*	*32,78*
63130000 - PARTICIPATION DES EMPLOYEURS À LA FORMATION PROFES...			*2*		*-2*	*-100,00*
63330000 - PARTICIPATION DES EMPLOYEURS À LA FORMATION PROFES...	*727*	*0,32*	*541*	*0,28*	*186*	*34,39*
63350000 - VERSEMENTS LIBÉRATOIRES OUVRANT DROIT À L'EXONÉRATI...	*119*	*0,05*	*88*	*0,05*	*31*	*35,51*
63510000 - IMPÔTS DIRECTS (SAUF IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES)	*1 171*	*0,51*	*868*	*0,45*	*303*	*34,91*
- Salaires et traitements	200 916	88,12	143 665	74,83	57 252	39,85
64110000 - SALAIRES, APPOINTEMENTS	*127 378*	*55,87*	*89 473*	*46,60*	*37 905*	*42,36*
64120000 - CONGÉS PAYÉS	*8 065*	*3,54*	*-645*	*-0,34*	*8 710*	*1,35k*
64130000 - PRIMES ET GRATIFICATIONS	*4 719*	*2,07*	*8 871*	*4,62*	*-4 152*	*-46,81*
64140000 - INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS	*7 000*	*3,07*	*9 000*	*4,69*	*-2 000*	*-22,22*
64500000 - COTISATIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE ET DE PRÉVOYANCE (A...			*-77*	*-0,04*	*77*	*100,00*
64510000 - COTISATIONS À L'URSSAF	*30 713*	*13,47*	*21 308*	*11,10*	*9 406*	*44,14*
64520000 - COTISATIONS AUX MUTUELLES	*5 217*	*2,29*	*1 032*	*0,54*	*4 185*	*405,53*
64530000 - COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	*8 340*	*3,66*	*5 495*	*2,86*	*2 845*	*51,77*
64540000 - COTISATIONS À PÔLE EMPLOI (ANCIENNEMENT COTISATION...	*2 995*	*1,31*	*2 021*	*1,05*	*974*	*48,17*
64550000 - COTISATIONS PRÉVOYANCE			*29*	*0,02*	*-29*	*-100,00*
64580000 - COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX			*583*	*0,30*	*-583*	*-100,00*
64700000 - AUTRES CHARGES SOCIALES	*6 490*	*2,85*	*6 574*	*3,42*	*-84*	*-1,28*
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	**-5 330**	**-2,34**	**34 297**	**17,86**	**-39 627**	**-115,54**
+ Autres produits de gestion courante	220	0,10	34	0,02	186	550,35
75800000 - INDEMNITÉS ET AUTRES PRODUITS (ANCIENNEMENT PRODU...	*220*	*0,10*	*34*	*0,02*	*186*	*550,35*
+ Reprises amortissements, provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
- Autres charges de gestion courante	586	0,26	1		584	40,58k
65800000 - PÉNALITÉS ET AUTRES CHARGES (ANCIENNEMENT CHARGES...	*586*	*0,26*	*1*		*584*	*40,58k*

Postes	2025	Rép. (%)	2024	Rép. (%)	Var. (€)	Var. (%)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**-5 695**	**-2,50**	**34 329**	**17,88**	**-40 024**	**-116,59**
+ QP de résultat positif sur opérations en commun						
+ Produits financiers	158 633	69,58	350 000	182,29	-191 367	-54,68
76100000 - PRODUITS DE PARTICIPATIONS	*150 000*	*65,79*	*350 000*	*182,29*	*-200 000*	*-57,14*
76800000 - AUTRES PRODUITS FINANCIERS	*8 633*	*3,79*			*8 633*	
- QP de résultat négatif sur opérations en commun						
- Charges financières	3 366	1,48			3 366	
66150000 - INTÉRÊTS DES COMPTES COURANTS ET DES DÉPÔTS CRÉDI...	*3 366*	*1,48*			*3 366*	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**149 572**	**65,60**	**384 329**	**200,17**	**-234 758**	**-61,08**
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	259	0,11	8 976	4,68	-8 717	-97,11
69500000 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	*259*	*0,11*	*8 976*	*4,68*	*-8 717*	*-97,11*
RÉSULTAT NET	**149 313**	**65,49**	**375 353**	**195,50**	**-226 041**	**-60,22**

Annexe

Préambule

Introduction

Introduction à l’annexe

L’exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.
L’exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.
Le total du bilan de l’exercice avant affectation du résultat est de **2 064 056,32 €**.
Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **149 312,61 €**.
Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Frais de recherche et développement

Comptabilisation en charges :

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges sur l'exercice au cours duquel elles sont engagées

Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)
- La méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.
Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.
Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.
Cas des disponibilités en devise :
Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Avances remboursables

Les avances reçues d'organismes publics ou privés pour le financement des activités de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres ». Les intérêts correspondants sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

Subventions

Inscription proratisée :
La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitations au même rythme que l'amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d'investissements.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Frais d'augmentation du capital

En application de la méthode de référence (ANC 2018-01), les frais d'émission de capital sont comptabilisés au bilan, en déduction de la prime d'émission.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, **3 MANALO** présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	1 010 000	20 000		1 040 000
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	**1 010 000**	**20 000**		**1 040 000**

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D Concessions, brevets & licences Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outil... Autres immobilisations corporelles Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations Créances rattachées à des participations Titres immobilisés Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières						
TOTAL						

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	287	287		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés	721 237	721 237		
Débiteurs divers	27 200	27 200		
Charges constatées d'avance	960	960		
TOTAL	**749 684**	**749 684**		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	960	
TOTAL	**960**	

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	100	
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	100	

Capitaux propres

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital
Capital (dont versé...)	1 000 000				
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	50 000				
Autres réserves	270 643	200 000			
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur		210 353			
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice	375 353	-375 353			
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**1 695 997**	**35 000**			

Rubriques	Résultat de l'exercice	Autre (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital (dont versé...)			1 000 000
Fonds fiduciaires			
Primes liées au capital social			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale			50 000
Autres réserves			470 643
Capital souscrit non versé			
Report à nouveau créditeur			210 353
Report à nouveau débiteur			
Dividendes			
Résultat de l'exercice	149 313		149 313
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL	**149 313**		**1 880 309**

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Solde des reprises	À la clôture de l'exercice
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL					

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés	2 872	2 872		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	25 417	25 417		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	34 889	34 889		
TVA	1 055	1 055		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	649	649		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	118 866	118 866		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**183 747**	**183 747**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des ...	118 866			

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
TOTAL		

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Étranger	Total
Chiffre d'affaires	228 000		228 000
TOTAL	**228 000**		**228 000**

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	7 984	
Organismes sociaux - Autres charges à payer	23	
TOTAL	**8 007**	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL		

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes Afférents aux services autres		
TOTAL		

Produits et charges exceptionnels

Rubriques	Montant	Commentaire
Produits exceptionnels		
TOTAL		
Charges exceptionnelles		
TOTAL		

Opérations et engagements envers les organes d’administration de direction ou de surveillance

Rémunération au titre des fonctions

Nature de la rémunération	Exercice N	Exercice N-1
Rémunérations dues au titre de l’exercice		
Valorisations des rémunérations variables pluriannuelles		
Valorisation des options attribués au cours de l’exercice		
Valorisations des actions attribuées gratuitement		

Opérations et engagements hors bilan

Engagements de crédit bail

Contrats de crédit-bail	Montant des redevances restant à payer à la clôture	Prix d'achat résiduel
Terrain Constructions Installations techniques, matériel et outillages Autres		
TOTAL		

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers Employés, techniciens, agents de maîtrise Cadres et ingénieurs	
TOTAL	

Documents additionnels

Liasse fiscale

1. BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050-SD **2026**

cerfa

N° 15949 * 08

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise 3 MANALO - SIREN : 899062236

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12 — Néant ☐

										Exercice N clos le 31/12/2025	N-1
				Brut		Amortissements, provisions		Net	Net
Capital souscrit non appelé **TOTAL (I)**			AA						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC				
		Frais de développement	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		autres immos incorporelles	AJ		AK				
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP		AQ				
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR		AS				
		Autres immos corporelles	AT		AU				
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	1 040 000	CT			1 040 000	1 010 000
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV				1 010 000
		Créances rattachées à participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD		BE				
		Prêts	BF		BG				
		Autres immobilisations financières	BH		BI				
Total (II)			BJ	1 040 000	BK			1 040 000	1 010 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
		Avances et acomptes sur commandes	BV		BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX		BY				57 600
		Autres créances (3)	BZ	748 724	CA			748 724	374 961
		Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC				
	DIVERS	V.M.P. (dont actions propres:)	CD		CE				
		Disponibilités	CF	274 373	CG			274 373	273 335
COMPTES DE REGULARISATION		Charges constatées d'avance (3)	CH	960	CI			960	997
		Total (III)	CJ	1 024 056	CK			1 024 056	706 893
		Frais d'émission d'emprunt **(IV)**	CW						
		Primes de remboursement des emprunts **(V)**	CM						
		Écarts de conversion actif et différences d'évaluation **(VI)**	CN						
Total général (I à VI)			CO	2 064 056	1A			2 064 056	1 716 893

(1) Droit au bail		(2) à moins d'un an	CP		(3) à + d'1 an	CR 0
Clause de réserve de propriété - immob.			stocks		créances	

2. BILAN – PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise | 3 MANALO - SIREN : 899062236 | Néant ☐

					Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé : 1 000 000)			DA	1 000 000	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence	EK	)	DC		
	Réserve légale (3)			DD	50 000	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	)	DF		
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)	EJ	)	DG	470 643	270 643
	Report à nouveau			DH	210 353	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	149 313	375 353
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 880 309	1 695 997
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI	)	DV	118 866	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX		3 050
	Dettes fiscales et sociales			DY	64 881	17 846
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Instrument financier à terme			D1		
	Autres dettes			EA		
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
	TOTAL (IV)			EC	183 747	20 896
	Écarts de conversion passif et différence d'évaluation **TOTAL (V)**			ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 064 056	1 716 893

RENVOIS						
	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			- Écart de réévaluation libre	1D		
			- Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	183 747	20 896
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 3 MANALO - SIREN : 899062236 — Néant ☐

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires	TOTAL		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA / FB / FC					
	Production vendue - biens	FD / FE / FF					
	Production vendue - services	FG / FH / FI	228 000		228 000		192 000
	Chiffre d'affaires nets	FJ / FK / FL	228 000		228 000		192 000
	Production stockée	FM					
	Production immobilisée	FN					
	Subventions d'exploitation	FO					
	Reprises sur amortissements et provisions (9)	FP					
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles	F1					
	Autres produits (1) (11)	FQ				220	34
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)	FR				228 220	192 034
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)	FS					
	Variation de stocks (marchandises)	FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	FU					
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)	FW				29 617	11 953
	Impôts, taxes et versements assimilés	FX				2 797	2 086
	Salaires et traitements	FY				147 161	106 699
	Cotisations sociales (10)	FZ				53 755	36 966
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux amortissements	GA					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux dépréciations	GB					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations	GC					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD					
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	G1					
	Autres charges (12)	GE				586	1
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)	GF				233 916	157 705
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)		GG				-5 696	34 329
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée **(III)**	GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré **(IV)**	GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ				150 000	350 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL				8 633	
	Reprises sur dépréciations	GM					
	Différences positives de change	GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	GO					
	Produits de cessions d'immobilisations financières	G2					
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	GP				158 633	350 000
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions	GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR				3 366	
	Différences négatives de change	GS					
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	G3					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT					
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	GU				3 366	
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)		GV				155 267	350 000
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I–II+III–IV+V–VI)		GW				149 571	384 329

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 3 MANALO - SIREN : 899062236 — Néant ☐

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (VII)	HD		
Charges exceptionnelles (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices **(X)**	HK	**259**	**8 976**
Total des produits (I + III + V + VII)	HL	**386 853**	**542 034**
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**237 541**	**166 681**
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)	HN	**149 312**	**375 353**

RENVOIS :

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
(2) Dont produits de locations immobilières			HY	
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8)			1G	
(3) Dont crédit-bail mobilier			HP	
(3) Dont crédit-bail immobilier			HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8)			1H	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)			HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		A2	
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences			A3	
(12) Dont charges redevances pour concessions de bervets, licences			A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			A8	
dont cotisations facultatives Madelin	A10			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS	

(7) Détail produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs

5. IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 3 MANALO — Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS

					Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Augmentations: Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**			CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**			KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	dont composants	L9		KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	dont composants	M1		KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements, aménagements des constructions	dont composants	M2		KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	dont composants	M3		KS		KT		KU	
CORPORELLES	Autres immo. corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers				KV		KW		KX	
CORPORELLES	Autres immo. corporelles — Matériel de transport				KY		KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immo. corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD	
CORPORELLES	Autres immo. corporelles — Emballages récupérables et divers				LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes				LK		LL		LM	
CORPORELLES		**TOTAL III**			LN		LO		LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations				8U	1 010 000	8V		8W	30 000
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V	
FINANCIÈRES		**TOTAL IV**			LQ	1 010 000	LR		LS	30 000
		Total général (I + II + III + IV)			ØG	1 010 000	ØH		ØJ	30 000

CADRE B - IMMOBILISATIONS

				Diminutions: Par virement de poste à poste		Diminutions: Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	IN		CØ		DØ		D7		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
CORPORELLES	Constructions — Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions		IS		MG		MH		MI		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
CORPORELLES	Autres immo. corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers		IU		MM		MN		MO		
CORPORELLES	Autres immo. corporelles — Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR		
CORPORELLES	Autres immo. corporelles — Matériel bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT		MU		
CORPORELLES	Autres immo. corporelles — Emballages récupérables et divers		IX		MV		MW		MX		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
CORPORELLES		**TOTAL III**	IY		NG		NH		NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
FINANCIÈRES	Autres participations		I0		ØX		ØY	1 040 000	ØZ		
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D		
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G		
FINANCIÈRES		**TOTAL IV**	I3		NJ		NK	1 040 000	2H		
		Total général (I + II + III + IV)	I4		ØK		ØL	1 040 000	ØM		

5 bis **TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉEVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFiP N° 2054 *bis*-SD **2026**

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué **la réévaluation légale** de **leurs immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 3 MANALO — Néant [X]

Exercice N clos le 31/12/2025

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1– col. 2) – col. 5] (5)
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
		1	2	3	4	5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	**TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
(4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice		
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-	
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.
Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.
Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

6. AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 3 MANALO — Néant [X]

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Installations gales., agencts. et aménag.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL						NM						NO	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW		**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)**				NY		**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)**				NZ	

CADRE C **MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES**

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 3 MANALO — Néant [X]

	NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
			1		2		3		4	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers		3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)		3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix		3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées		3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts		5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges		5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE		UF			
		- financières			UG		UH			
		- exceptionnelles			UJ		UK			
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								1O	

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2057-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 3 MANALO — Néant ☐

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			MONTANT BRUT	À 1 AN AU PLUS	À PLUS D'UN AN
			1	2	3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN
	Prêts (1) (2)	UP		UR	US
	Autres immobilisations financières	UT		UV	UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA			
	Autres créances clients	UX			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (Provisions pour dépréciation antérieurement constituée UO)	Z1			
	Personnel et comptes rattachés	UY			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ			
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM			
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	287	287	0
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP	0	0	0
	Groupe et associés (2)	VC	721 237	721 237	0
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	27 200	27 200	0
Charges constatées d'avance		VS	960	960	0
	TOTAUX	VT	749 684	VU 749 684	VV 0

RENVOIS					
(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE		
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
			1	2	3	4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B				
Personnel et comptes rattachés		8C	2 872	2 872	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	25 417	25 417	0	0
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	34 889	34 889	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 055	1 055	0	0
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilées	VQ	649	649	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	118 866	118 866	0	0
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	183 747	VZ 183 747	0	0

RENVOIS						
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL 118 866
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 3 MANALO	Formulaire déposé au titre de l'IR	ET		Néant ☐

I. RÉINTÉGRATIONS — Exercice N clos le 31/12/2025

							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	**149 313**
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés								WB	
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles		XX			XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI								XY	
	Impôt sur les sociétés								I7	**259**
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI		L7			K7	
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)					I8	
				- imposées au taux de 0%					ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs			- Plus-values nettes à court terme					WN	
				- Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)									XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT	Intérêts excédentaires	SU		Zones d'entreprises		SW			WQ	
				Quote part de 12% des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3	
							TOTAL I		WR	**149 572**

II - DÉDUCTIONS — PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.									WT	
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc.									WU	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)							WV	
		- imposées au taux de 0 %							WH	
		- imposées au taux de 19 %							WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure							WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs							XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19%								I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée								WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:	(Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation				2A	**1 500**	)	XA	**148 500**
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								ZX	
Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer								ZY	
	Majoration d'amortissement								XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations* — France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A)	HT		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2		J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	XF	
				S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA		
	ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)									XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	(Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH		)	XG	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		YC				
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		YD				
	Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI				
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL								
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2	
							TOTAL II		XH	**148 500**

III - RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.	Bénéfice (I - II)	XI	**1 072**	
	Déficit (II-I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)				XL
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)		XN	**1 072**	XO

DÉTAIL DES AUTRES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

N° 2058-A-bis-SD

cerfa
N° 15950*08
Formulaire obligatoire
(art 223 A à U du code général des impôts)

2026

Dénomination de la société : 3 MANALO - SIREN : 899062236

Néant : ☐

Adresse du service des impôts où est déposée la déclaration de résultats:

10 AVENUE DE SAVIGNY
91268 JUVISY SUR ORGE CEDEX
91268 JUVISY SUR ORGE
FRANCE

Exercice ouvert le : 01/01/2025 et clos le : 31/12/2025

I - RÉINTEGRATIONS	Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058A)			E1	151 866
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058A)				E2	1 072
Réintégration des charges financières selon l'article 212 bis CGI				E9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A				Z7	6 000
		TOTAL I		E3	158 938
II - DÉDUCTIONS	Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058A)			E4	
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058A)				E5	148 500
Plus-values nettes à long terme	imposées au taux de 19%			EY	
	imposées au taux de 15%			E6	
	imposées au taux de 0%			EZ	
	imputées sur les moins-values nettes à long terme			E7	
	imputées sur les déficits antérieurs			E8	
	autres plus-values imposées au taux de 19%			I9	
III - RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II		F1	148 500
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F2	10 438		
	Déficit (II-I)	F3			
Déficit de l'exercice reporté en arrière		F4			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		F6			
Résultat fiscal	Bénéfice	F8	10 438		
	Déficit	F9			

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 3 MANALO — Néant ☐

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	0
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés	ZT	7 984

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler ci-dessous)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges				
Total des provisions pour risques et charges	8X		8Y	
Provisions pour dépréciation				
Total des provisions pour dépréciation	9D		9E	
Charges à payer				
Total des provisions pour charges à payer	9K		9L	
Totaux (Cadre III)	YN		YO	
Totaux à reporter au tableau 2058-A	ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES A LONG TERME COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

N° 2058-B-bis-SD
cerfa
N° 15950*08
Formulaire obligatoire
(art 223 A à U du code général des impôts)
2026

Néant ☒

Dénomination de la société :
3 MANALO - SIREN : 899062236

Adresse du service des impôts où est déposée la déclaration de résultats :

Rappel de la plus ou moins value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins value de l'exercice relevant du taux de 15%	
Rappel de la plus ou moins value de l'exercice relevant du taux de 0%	
Gains nets retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des PV ou MV à long terme (art 219 I a sexies-0)	

Exercice ouvert le : 01/01/2025 clos le : 31/12/2025

I - SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent					M5	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	(Nombre d'opérations sur l'exercice	M5bis		)	M5ter	
Déficits imputés					J9	
Déficits reportables					M6	
Déficit de l'exercice:					H8	
Total des déficits restant à reporter					H9	

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine		Moins-values À 15%	Moins-values À 19 %	Moins-values À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice	Imputation sur les plus-values à long terme à 19% ou 15%	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
Moins-values nettes N	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 3 MANALO — Néant ☐

ORIGINES				AFFECTATIONS				
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC			Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
					- Autres réserves	ZD	0
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	375 353		Dividendes		ZE	165 000
				Autres répartitions		ZF	
Prélèvements sur les réserves	ØE			Report à nouveau		ZG	210 353
Total I	ØF	375 353		**Total II**		ZH	375 353

RENSEIGNEMENTS DIVERS						Exercice N	Exercice N-1
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier	(	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7	)	YQ		
	Engagements de crédit-bail immobilier					YR		
	Effets portés à l'escompte et non échus					YS		
DÉTAIL DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance					YT		
	Locations, charges locatives et de copropriété	(	dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	)	XQ		
	Personnel extérieur à l'entreprise					YU		
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	12 314	10 303
	Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV		
	Autres comptes	(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	)	ST	17 303	1 650
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052					ZJ	29 617	11 953
DÉTAIL DES POSTES — IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle, CFE, CVAE					YW		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	(	dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	ZS	)	9Z	2 797	2 086
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052					YX	2 797	2 086
TVA	Montant de la TVA collectée					YY	45 600	38 400
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	4 954	2 345
DIVERS	Montant brut des salaires					ØZ	139 097	
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition					ØS		
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société					ZK		
	Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI					ZR	Oui	
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG		
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur					RH		

RÉGIME DE GROUPE*									
Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre	JA	10 438	Plus values à 15%	JK		Plus values à 0%	JL		
			Plus values à 19%	JM		Imputations	JC		
Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus values à 15%	JN		Plus values à 0%	JO		
			Plus values à 19%	JP		Imputations	JF		
Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale				JH	1	N° SIRET société mère	JJ	899062236000	

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS				
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social			JQ	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social			JR	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	JS			
Revenu brut social (si le montant est positif)			JT	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS OU MOINS VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

N° 2058-ER-SD
cerfa
N° 15950*08
Formulaire obligatoire
(art 223 A à U du code général des impôts)
2026

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : 3 MANALO

Cocher la case si la déclaration concerne la société mère : ☐

Adresse du service des impôts où est déposée la déclaration de résultats :

N° SIRET de la société intégrée : 89906223600026

Exercice ouvert le : 01/01/2025 clos le : 31/12/2025

Néant ☐

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	4 438	CB	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)	CH		CJ	
Déduction investissements réalisés dans les DOM (art 217 undecies) pour opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31/12/86 et la date de l'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler en Ext 1)	CV		CW	
TOTAL	CX		CY	
BÉNÉFICE (CX – CY) ou DÉFICIT (CY – CX)	CZ		DA	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cession d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations						Moins-values et déductions					
	Taux de 19%		Taux de 15%		Taux de 0%		Taux de 19%		Taux de 15%		Taux de 0%	
PV et MV nettes à LT retenues pour la détermination des PV et MV nettes d'ensemble	BT		B9		C1		A1		C2		C3	
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU		C4		C5		A2		C6		C7	
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV		C8		C9		A3		DI		DO	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d' ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW		DQ		DY		A4		DZ		B8	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des PV ou MV à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'art. 223F du CGI et reprises correspondantes	BX		D1		D2		A5		D3		D4	
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY		D5		D6		A6		D7		D8	
Autres régularisations (à détailler en Ext 2)	BZ		D9		EA		A7		EB		EC	
Sous total	BS		ED		EE		A8		EF		EG	
Total plus-values (BS-A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19%	BR						A9					
Total plus-values (ED-EF) ou moins-values (EF-ED) taux de 15%			B7						B6			
Total plus-values (EE-EG) ou moins-values (EG-EE) taux de 0%					B5						B4	

C - AUTRES PLUS-VALUES À 19%		
Plus-values à 19% (art 210E, 210 F , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	B3	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS OU MOINS VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

N° 2058-ES-SD
cerfa
N° 15950*08
Formulaire obligatoire
(art 223 A à U du code général des impôts)
2026

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : 3 MANALO

Cocher la case si la déclaration concerne la société mère : ☐

Adresse du service des impôts où est déposée la déclaration de résultats :

N° SIRET de la société intégrée : 89906223600026

Exercice ouvert le : 01/01/2025 clos le : 31/12/2025

Néant ☐

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Plus et moins values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe		FA		FB	
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019		FD		FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant des articles 223F du CGI, à déduire lors de la sortie du groupe				FZ	
Autres régularisations (à détailler)		FG		FH	
	TOTAL	FK		FL	
BÉNÉFICE (2) FK – FL	DÉFICIT FL – FK	FM		FN	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cession d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations						Moins-values et déductions					
	Taux de 19%		Taux de 15%		Taux de 0%		Taux de 19%		Taux de 15%		Taux de 0%	
Plus et moins values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des PV ou MV à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe					F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous total	GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) taux de 19%	GE						GJ					
Total plus-values (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) taux de 15 %			E8						E6			
Plus-values (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) taux de 0%					E7						E5	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR L' IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(À souscrire par chaque société du groupe)

N° 2058-FC-SD

cerfa

N° 15950*08

Formulaire obligatoire

(art 223 A à U du code général des impôts)

2026

Dénomination de la société : 3 MANALO - SIREN : 899062236
Adresse du service des impôts où est déposée la déclaration de résultats :

Exercice ouvert le : 01/01/2025 clos le : 31/12/2025 Néant ☐

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4)		**19%**	**15%**	**0%**
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
PV à LT provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du C.G.I. à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5			

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058A ligne XI ou Déficit : 2058A ligne XJ)	6	**4 438**
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7	
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8	
PV à CT provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9	
PV sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10	
Réévaluations libres	11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223F du CGI	12	
Bénéfice limité pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 +11) + 12	13	**152 938**

12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

Désignation de l'entreprise : 3 MANALO — Néant [X]

A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
	1		2	3	4	5	6
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							

B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
	7	8	9	10			11
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés						
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés						
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale						
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement						
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevt PMVLT						
19	Divers (détails à donner en extension 2)						
	TOTAL						

Cadre A : + ou - value nette à court terme	A	B	C
Cadre B : + ou - value nette à long terme (ventilation par taux)			
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%			

	Autres éléments : divers	Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-values taxables à 19 %
		Court terme	Long terme			
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

13. **SUIVI DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 3 MANALO — Néant ☒

A – ÉLÉMENTS ASSUJETIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) ..... au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B – PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTES BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport)

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre	☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre	☐

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFiP N° 2059-C-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise 3 MANALO	Néant [X]
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%	
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)	
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 Ia sexies-0)	

I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

15. RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Désignation de l'entreprise : 3 MANALO — Néant [X]

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
Total 1 et 2		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
Total 4 et 5		6					
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	
1	2	3	4	5

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 3 MANALO			Néant ☐
Exercice ouvert le: 01/01/2025 et clos le: 31/12/2025		Données en nombre de mois : 12	

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	YP	
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I – Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	**228 000**
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Total 1	OX	**228 000**

II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante	OH	**220**
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
Total 2	OM	**220**

III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	**29 617**
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	**586**
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	OY	
Total 3	OJ	**30 203**

IV – Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	**Total 1 +Total 2 - Total 3**	OG	**198 018**

V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	**198 018**

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-etablissement au sens de la CVAE				EV	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	**228 000**
Effectifs au sens de la CVAE				EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY - GZ	du	01/01/2025	au	31/12/2025
Date de cessation				HR	

17. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : 3 MANALO - SIREN : 899062236					Néant ☐
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	**0**	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	**2**	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	100
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	**2**	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique ..... Dénomination .....

N° SIREN (si société établie en France) ..... % de détention ..... Nb de parts ou actions .....

Adresse :

Forme juridique ..... Dénomination .....

N° SIREN (si société établie en France) ..... % de détention ..... Nb de parts ou actions .....

Adresse :

Forme juridique ..... Dénomination .....

N° SIREN (si société établie en France) ..... % de détention ..... Nb de parts ou actions .....

Adresse :

Forme juridique ..... Dénomination .....

N° SIREN (si société établie en France) ..... % de détention ..... Nb de parts ou actions .....

Adresse :

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre M Nom complet Vincent Verneau

Nom d'usage Verneau % de détention **70** Nb de parts ou actions 70

Naissance : Date ..... N° Département 94 Commune Villeneuve Saint Geor(Pays FRANCE

Adresse :

27 rue du bois des lomosins
77380 Combs-la-ville
FRANCE

Titre M Nom complet William Fichot

Nom d'usage Fichot % de détention **30** Nb de parts ou actions 30

Naissance : Date ..... N° Département 93 Commune Bobigny Pays FRANCE

Adresse :

27 bi cours des Chaumes
77380 Combs-la-ville
FRANCE

18. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : 3 MANALO - SIREN : 899062236		Néant ☐
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	**4**

Forme juridique SAS — Dénomination JANINDIS
N° SIREN (si société établie en France) 852789858 — % de détention **100**
Adresse :
2 RUE HENRY JANIN
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
FRANCE

Forme juridique SAS — Dénomination TRAVERDIS
N° SIREN (si société établie en France) — % de détention **100**
Adresse :
1 RUE TRAVERSIERE
94150 RUNGIS
FRANCE

Forme juridique SASU — Dénomination BOISSYDIS
N° SIREN (si société établie en France) 942203548 — % de détention **100**
Adresse :
7 RUE DES GLAIEULS
91330 YERRES
FRANCE

Forme juridique SCI — Dénomination 3 MANALO IMMO
N° SIREN (si société établie en France) 927893123 — % de détention **99**
Adresse :
7 RUE DES GLAIEULS
94150 RUNGIS
FRANCE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD (2026)
cerfa
N° 15252*12
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2025 **au** 31/12/2025 **ou Année :** 2025		
Dénomination de l'entreprise : 3 MANALO		**Néant** ☐
SIREN de l'entreprise : SIREN : 899062236	**PME au sens communautaire**	☐
Régime de l'intégration fiscale *(article 223 A du CGI)* : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration *(article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)*		
	Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre	☒
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)		
Dénomination, SIREN et adresse	3 manalo 7 rue des Glaieuls 91330 Yerres SIREN: 927893123 FRANCE	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos *(article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD*			
Autres créances non reportable et non restituables			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat *(article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD*			
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen		
	Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 × 9 %) + (ligne 2 × 9 %) x 10/90 + ligne 3) *(article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD*			
		dont montant préfinancé	
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'*article L 3141-32 du code du travail*	2	
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer *(article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire *(article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)*			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés *(article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques *(article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles *(article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers *(article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés *(article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques *(article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire *(article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale *(article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » *(article 244 quater I)*			
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » *(article 244 quater T du CGI)*			
Crédit d'impôt au titre des dépenses d'achat de carburants d'aviation durables *(article 220 decies du CGI)*			

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières *(article 136 du CGI)*	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse *(article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD*	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche *(article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD*	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" *(article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD*	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité *(article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD*	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille *(article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD*	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique *(article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD*	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques *(article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art *(article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo *(article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales *(article 220 septdecies du CGI)*	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique *(article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD*	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro *(article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD*	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole *(article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD*	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif *(article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD*	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social *(article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD*	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

Détail des charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
FNP - Honoraires	**0**

CALC219BF4

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

Identification de la société

Désignation de la société : 3 MANALO - SIREN : 899062236

Adresse du siège social si différente :

	I. Résultats de l'exercice	
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	**4 438**
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B . Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	
	II. Bénéfices soumis au taux réduit	
g	Montant maximum exigible au taux réduit : 42500 € x durée de l'exercice en mois /12	**4 438**
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
	Total lignes h à k	
l	**III. Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)	**4 438**
m	**IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)	

Attestation de non-obligation de dépôt DECLOYER

Entreprise : 3 MANALO

SIREN : 899062236

Attestation produite le 07/04/2026

AUCUNE OBLIGATION DE DECLOYER POUR CE SIREN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD
2026
cerfa
N° 11084*28
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/01/2025	et clos le	31/12/2025	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du principal établissement
3 MANALO - SIREN : 899062236	**** LIASSE FISCALE TÉLÉDÉCLARÉE ****
Adresse du siège social	**Ancienne adresse en cas de changement**
7 RUE DES GLAIEULS 91330 YERRES FRANCE	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Holding La participation par tous moyens à tou	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	0
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
	Bénéfice imposable à 15%	1 072		

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 *quindecies*)			

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art 44 *sexies*	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies* -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 *terdecies*	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 *quaterdecies*	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies*	☐	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies*	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 *duodecies*	☐
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer

dans le secteur productif, art 244 *quater* W (cocher la case)	☐

5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)

Base d'imposition :		Chiffre d'affaires :		Taux d'imposition :	

6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)

Base d'imposition :		Taux d'imposition :	

D IMPUTATIONS

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché,.. un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée	PENNYLANE

COMPTABLE ET/OU CONSEIL

Comptable : ☐ Salarié ?

SAS MODA'EXPERTS (COFIN'AUDIT)
7 PLACE DE LA GARE LA VARENNE
94100 ST MAUR DES FOSSES
Tél: 0155961627
FRANCE

Examen de conformité fiscale (ECF)	☐	**Nom du prestataire ECF**	

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

		Si déposé néant, cochez la case :	☐

G	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS		
Montant global brut des distributions:	payées par la société elle-même	*a*	
	payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:		*c*	
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		*d*	
Montant des autres distributions:			
		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		*i*	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%		*j*	
Montant des revenus répartis		***Total (a à h)***	

H	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS						
Nom prénoms domicile qualité (associé,ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP , sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements

I	DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)			139 097
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			
	MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
	MVLT réalisée au cours de l'exercice			
	MVLT restant à reporter			

K	OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
	Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice	
	Nombre de reçus délivrés	

MODA'EXPERTS (COFIN'AUDIT)

SAS au capital de 100000 Euros - SIREN : 908309982

7 PLACE DE LA GARE LA VARENNE, 94100 ST MAUR DES FOSSES

Tél : 0155961627 - www.cofinaudit.com